

## Hôtellerie de tourisme

**Le parc** : 203 hôtels et 2 résidences de tourisme, pour un total de 10 257 lits.  
L'INSEE se base sur un panel de 183 hôtels

	Hôtels	Chambres
1 *	9	368
2*	55	1 384
3*	61	1 967
4*	13	436
Non classés	65	824
Résidences de tourisme	2	136
<b>TOTAL</b>	<b>205</b>	<b>5 115</b>

Source : INSEE Bourgogne

L'hôtel de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé de 0 à 5 étoiles qui offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage ou à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois. Il peut comporter un service de restauration.

Avec plus de 1,4 million de nuitées enregistrées, l'année 2015 voit ses nuitées progresser de 2,1% par rapport à 2014.

Saône & Loire						
Clientèle	Française	Evol %	Etrangère	Evol %	Total	Evol %
Arrivées	734 269	-0,26	339 288	+7,04	1 073 558	+1,94
Nuitées	1 005 221	-0,14	416 608	+7,91	1 421 827	+2,10

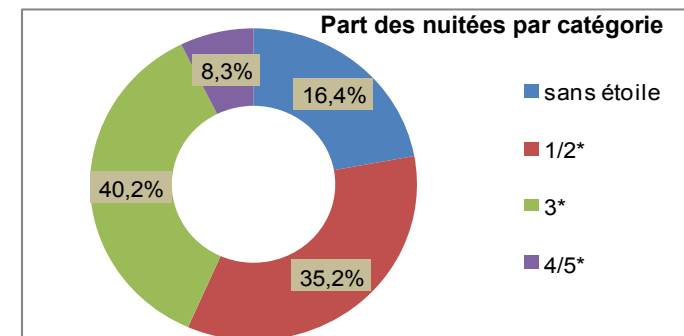
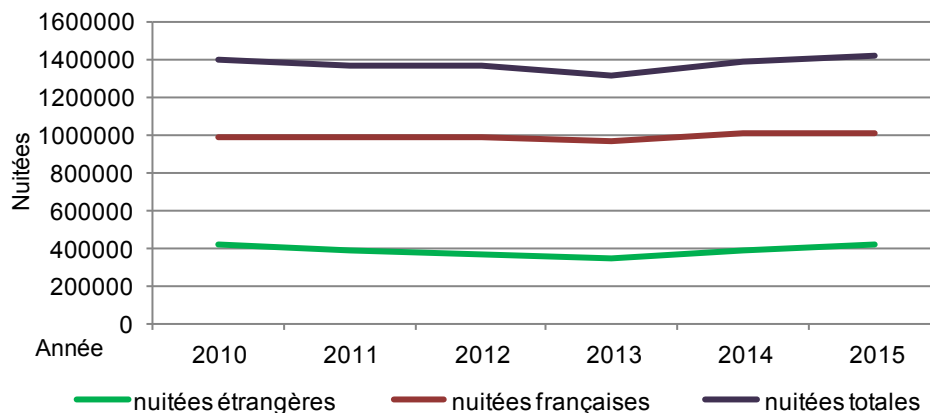
Année 2015 (par zone)	Autun	Bresse Bourguignonne	Chalon	Charolais- Brionnais	Creusot- Montceau	Mâcon Cluny- Tournus	Bourgogne Franche- Comté
	Nuitées 2015	66 869	64 355	422 487	150 560	160 317	557 239
Évolution (%) / 14	-5,3	+8,8	+4,2	+1,7	+2,6	+1	+5,1

La part des nuitées consommées sur le département représente 20% de la part régionale Bourgogne Franche Comté. Ce qui classe la Saône-et-Loire en deuxième position derrière la Côte d'Or.

**Une clientèle française majoritaire et en relative stabilité** : Les Français constituent 71% des nuitées, pour un volume d'un peu plus d'1 million de nuitées.

416 600 nuitées ont été consommées par des touristes étrangers soit 29% restants de l'ensemble des nuitées.

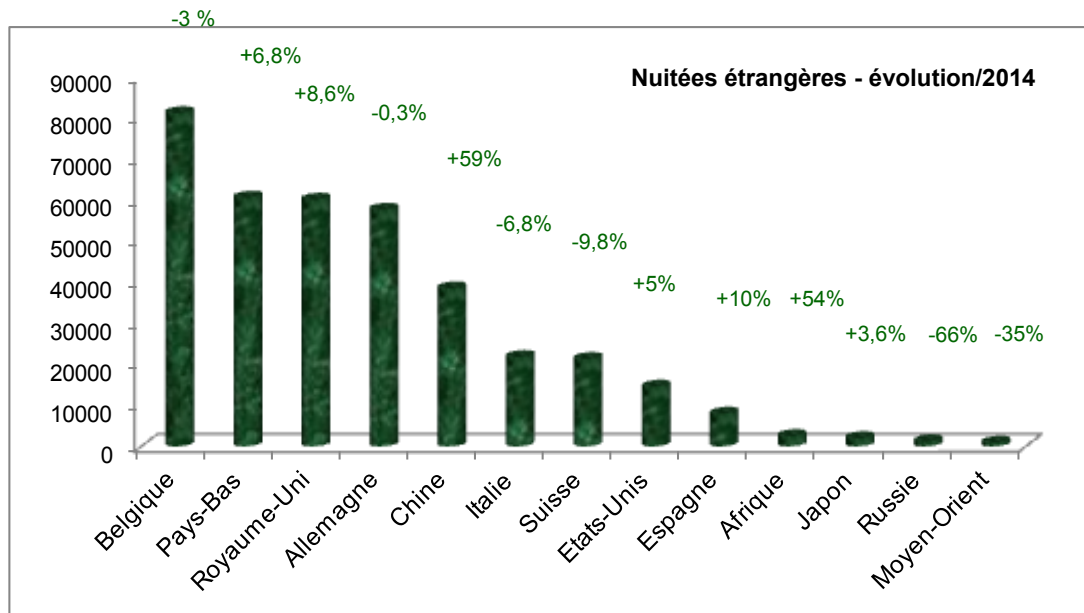
**Les étrangers sont venus plus nombreux** (+7,9% /2014 soit 34 400 nuitées supplémentaires), ce qui fait de 2015 la meilleure année pour la clientèle étrangère ces 5 dernières années.



► 52,2% des nuitées sont effectuées dans des hôtels indépendants.

► De l'automne au printemps, plus de la moitié des arrivées sont dues à la clientèle d'affaires. Cela permet de réguler le taux d'occupation du secteur hôtelier en hors saison. Sur l'année complète, cette clientèle représente 46,17% des nuitées hôtelière.

La clientèle d'affaires fréquente davantage les hôtels classés 1 et 2 étoile(s).

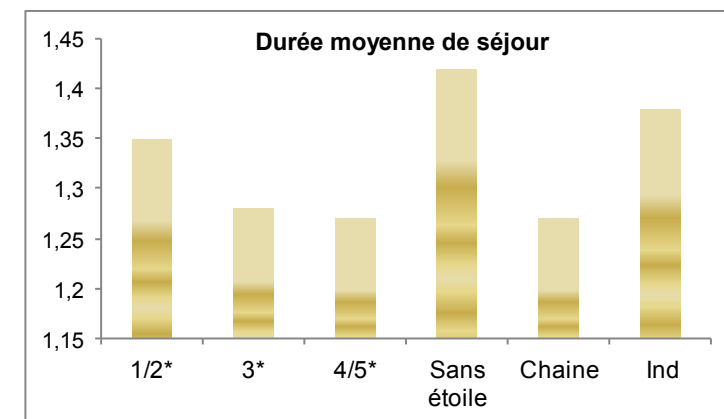


Parmi le Top 5, la clientèle étrangère provient des pays limitrophes de la France : Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne, exception faite de la clientèle chinoise qui se classe désormais au 5ème rang.

Avec la dépréciation du rouble face à l'euro et la crise géopolitique, la clientèle russe est cette année encore venue moins nombreuse, les nuitées hôtelières chutent de 66%.

On enregistre une progression des visiteurs américains (+700 nuitées) et en provenance d'Afrique (+885 nuitées).

**La durée de séjour (DMS)** dans l'hôtellerie se situe comme l'an dernier, à 1,32 nuit (1,37 nuit pour la région). La clientèle française séjourne en moyenne 1,37 nuit, alors que la clientèle étrangère séjourne 1,23 nuit.



**Le taux d'occupation** continue de progresser sur l'année, et se situe à 52,50 % (+0,15 point), avec néanmoins une saisonnalité bien marquée. Seule la période de mai à octobre a vu le taux d'occupation des hôtels dépasser les 50%.

Pour les établissements :

- 1/2 étoile(s) : 53,6%
- 3 étoiles : 57,7%
- 4/5 étoiles : 46%
- non classés : 43%

L'hôtellerie de chaîne affiche un taux d'occupation de 60,09% (+0,3 point), l'hôtellerie indépendante de 47,02% (+0,4 point).

Le taux d'occupation est de 53,87% pour l'ensemble de la région.

**Saisonnalité du taux d'occupation**

